

Ce 17 novembre, l'administration avait convoqué un groupe de travail concernant l'élaboration des cahiers de consignes pour le corps des agents techniques des finances publiques. Le document général discuté prend appui sur les précédentes circulaires en intégrant les différents éléments qui sont survenus depuis. Il s'agit notamment d'intégrer dans ces cahiers de consignes les métiers liés aux missions de restauration collective et de nettoyage des locaux. Compte tenu du fait que des discussions sont en cours autour de l'organisation générale de la mission de la restauration collective au sein du ministère en lien avec l'action sociale, cette réunion n'avait aucun rôle conclusif.

Pour la CGT Finances Publiques, ce groupe de travail était l'occasion de mettre au cœur des discussions les conditions d'emploi, de travail et de rémunération des agents techniques. Ces sujets, qui touchent à tous les agents, font des personnels la cible des attaques des politiques d'austérité. Face aux enjeux et compte tenu de la gravité de ces attaques pour nos missions de service public, et pour la défense des droits et garanties des personnels, la CGT Finances Publiques a donc pris ses responsabilités en appelant les agents à se mobiliser par la grève le 18 novembre.

Pour la CGT Finances Publiques, cette réunion pouvait permettre de répondre en partie [à notre revendication de réinternalisation des missions de nettoyage et de restauration](#), notamment avec la titularisation d'une partie d'agents contractuels exerçant sur celles-ci. Mais pour cela, il faudra déjà que l'administration fournisse un état des lieux de la mise en place de ces cahiers, et dresse un bilan de leur présentation en CTL. A l'heure actuelle, encore trop de directions n'ont pas diffusé ces cahiers aux agents techniques en poste.

Malheureusement, cette première réunion n'a pas permis de beaucoup avancer sur la situation des agents nouvellement titularisés. Si des problèmes subsistent, et que certaines tentatives de l'administration de faire régresser les droits et garanties des agents nécessitent une réponse forte, cela ne doit pas occulter le fait que tous les agents exerçant sur des missions techniques (titulaires et non titulaires) doivent être entendus et défendus. Il est regrettable que certains s'obstinent à paralyser les débats dès lors qu'il s'agit d'aborder les préoccupations des agents exerçant sur certaines missions. En effet, les questions liées aux activités de nettoyage et de restauration, qui sont totalement nouvelles, n'ont pu être abordées dans la dernière demi-heure, avec celles de conducteur de véhicule et d'aide-géomètre.

Pour la CGT Finances Publiques, il importe de faire avancer les discussions autour des conditions d'exercice des missions, en englobant le fait qu'elles sont parfois exercées simultanément par des agents titulaires et contractuels. Il est donc indispensable que celles-ci fassent l'objet de réunions spécifiques sur le même modèle que pour les veilleurs de nuit.

La CGT défend depuis le début tous les agents techniques, titulaires et non titulaires, et toutes leurs missions !

Public: [Archives GT](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
